

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3577 - MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de budget 2020 au menu de la session de septembre

Il s'est ouvert hier dans l'hémicycle du Palais du peuple, la session parlementaire de septembre consacrée à l'examen du budget 2020. La présidente de l'Assemblée nationale, Jeanine Mabunda, a exhorté le gouvernement de la République à élaborer une politique budgétaire prudente en vue d'éviter les déficits susceptibles de perturber les équilibres macroécono-

miques encore fragiles.

Nombre des députés espèrent que la part qui sera réservée à l'éducation sera à la hauteur du grand projet social que représente la gratuité de l'enseignement de base enclenchée dès cette année scolaire au pays.

Page 2



Les députés nationaux en séance plénière



Des journalistes couvrant une conférence de presse à Kinshasa

ENTRAVES À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Olpa interpelle le Premier ministre

L'ONG de promotion et de défense de la liberté de la presse sollicite l'intervention du chef du gouvernement, Sylvestre Ilunga, en vue de mettre fin à la montée en flèche des cas d'atteintes graves au droit d'informer et d'être informé garanti par la législation nationale et les instruments juridiques internationaux dûment ratifiés par la

République démocratique du Congo, enregistrés dans la partie est du pays.

« Ces actes ne peuvent nullement être cautionnés par le gouvernement dont vous êtes Premier ministre », a indiqué Olpa, l'invitant à peser de tout son poids afin de mettre fin à cette situation.

Page 4

PRIX ANZISHA

Deux jeunes entrepreneurs congolais parmi les finalistes



Yannick Kimanuka

Le prix Anzisha, partenariat entre l'African leadership foundation et la Mastercard foundation, vise à identifier, soutenir et célébrer les jeunes

entrepreneurs africains âgés de 15 à 22 ans, dont les idées, les projets et les entreprises exploitent le pouvoir de redéfinir et de réinventer la trajectoire de croissance de l'Afrique.

Originaires des deux Congo, Osvaldo Rey Mokouma et Yannick Kimanuka font partie des vingt finalistes de ce prestigieux prix. Plus de cinq cents candidatures ont été enregistrées cette année. Bien que les candidats proviennent de divers secteurs, les entreprises agricoles ont soumis le plus grand nombre de candidatures.

Page 3

COUPES AFRICAINES INTERCLUBS

Résultats probants pour Mazembe, V.Club et DCMP



TP Mazembe

Le week-end a été relativement positif pour les équipes de la République démocratique du Congo engagées en compétitions africaines interclubs de football. Évoluant en déplacement, elles ont assuré l'essentiel en attendant les matchs retour.

Zéro but partout, c'est le résultat qui a sanctionné le match des seizièmes de finale aller de la 25^e édition de

la Ligue des champions entre Mazembe et Fosa Junior de Madagascar. Même score réalisé par V.Club contre ASCK au stade de Kegué de Kara. La bonne opération du week-end est à mettre à l'actif du DCMP, vainqueur en Coupe de la Confédération d'El Watani par deux buts à un.

Page 5

AFRICAN MUSIC FORUM

La deuxième édition se tiendra bel et bien cette semaine, du 19 au 21 septembre.

ÉDITORIAL

Brut

Que la dégradation de la situation dans le golfe Persique et l'attaque menée par des drones, samedi, contre les installations pétrolières d'Aramco en Arabie saoudite provoquent une nouvelle flambée des cours du brut sur les marchés mondiaux n'a rien de surprenant. Depuis des mois, en effet, nos lecteurs le savent bien puisque nous ne cessons de l'évoquer ici même, la tension s'aggrave dans cette partie du monde entre les Sunnites saoudiens et les Chiïtes iraniens au point de laisser craindre un conflit de grande ampleur qui ravagerait le golfe Persique et plus généralement, d'ailleurs, l'ensemble de la péninsule arabique.

Si les pays comme le nôtre ne peuvent évidemment rien faire pour aider la communauté internationale à trouver une solution pacifique à la crise qui ne cesse d'enfler, ils peuvent et doivent, en revanche, se préparer aux conséquences que celle-ci aura inévitablement pour eux. Et, par conséquent, prendre dès à présent les décisions nécessaires dans les deux domaines très stratégiques que voici :

° Anticiper la hausse continue des cours de l'or noir que provoqueront la réduction brutale de la production saoudienne et plus encore, si elle se produit, la fermeture totale ou partielle du Détroit d'Ormuz par où transite près d'un tiers de la production mondiale d'hydrocarbures. Si cette hausse se confirme, elle nous permettra, en effet, de réduire beaucoup plus vite que prévu la dette que nous avons accumulée ces dernières années et de conclure avec les traders pétroliers des accords plus raisonnables. Avec tous les effets positifs que la remise en ordre accélérée de nos finances aura pour notre économie.

° Accélérer le développement de nos propres gisements de pétrole et de gaz, mais aussi la mise en place des infrastructures industrielles qui permettront demain d'en tirer le meilleur profit : installations pétrolières, usines de traitement de pétrole et de gaz, oléoducs et gazoducs. Si, en effet, comme c'est probable, les gisements d'hydrocarbures découverts dans le département de la Cuvette tiennent leurs promesses, le Congo deviendra très vite l'un des plus importants producteurs d'or noir du continent africain. Avec toutes les conséquences que cela aura sur l'économie nationale. Anticiper l'avenir dans un tel contexte ne peut avoir que des effets positifs.

Le Courrier de Kinshasa

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de budget 2020 au menu de la session de septembre

La session parlementaire consacrée à l'examen du budget du prochain exercice s'est ouverte le 16 septembre, dans l'hémicycle du Palais du peuple, à Kinshasa.

Nombreux élus du peuple ont pris part à la séance inaugurale marquée par le discours de la speakerine de la chambre basse, Jeanine Mabunda, qui a saisi l'occasion pour leur donner des orientations claires sur ce que devra être leur tâche au cours de la présente session. D'emblée, elle a tenu à lever l'équivoque sur la mission du député que certains ont tendance à oublier, au point de semer la confusion dans les esprits. « *Le rôle des députés est de légiférer et de contrôler le gouvernement, les entreprises publiques et les établissements publics* », a-t-elle rappelé.

Une manière d'interpeller ceux des collègues qui s'adonnent dans l'exécution des tâches qui ne relèvent pas de leurs attributions telles que la construction des routes et des hôpitaux, ou encore l'érection des stades et des ponts. « *Cette noble tâche revient au gouvernement qui détient les moyens à cet effet* », a-t-elle lâché, tout en exhortant ses collègues à s'acquitter avec responsabilité et dévouement de leurs devoirs. C'est ainsi, pense-t-elle, que seront améliorées la gouvernance et les conditions sociales de la population.

Essentiellement budgétaire, la présente session va s'appesantir sur le projet de budget 2020. Au gouvernement, Jeanine Mabunda a exhorté à l'élaboration d'une politique budgétaire prudente en vue d'éviter les déficits susceptibles de perturber les équilibres macroéconomiques encore fragiles. Lors du séminaire d'orientation budgétaire, pour le nouvel exercice, le ministre du Budget avait présenté un budget en recettes de l'ordre de 10 284,8 milliards des francs congolais (FC) soit 6,2 milliards de dollars américains; et en dépenses de l'ordre de 15 153,4 milliards de FC soit 9,1 milliards de dollars américains. L'enjeu de la présente session consistera à faire coïncider ce budget avec les projections du gouvernement et les promesses de campagne du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi.

La plupart des députés qui ont donné de la voix espèrent que la part qui sera réservée à l'éducation sera à la hauteur du grand projet social que représente la gratuité de l'enseignement de base enclenchée dès cette année scolaire au pays. Ils ont déclaré vouloir se rassurer que l'Etat dispose réellement des ressources

financières nécessaires pour soutenir ce projet. « *Le Premier ministre a présenté son programme, maintenant on va voir comment il est chiffré. Pour l'enseignement, il y a la volonté politique. Pour l'effectivité, on va voir dans le budget qu'est-ce qui est prévu pour le fonctionnement d'écoles, la prise en charge des enseignants, les infrastructures et la réforme de l'enseignement* », a commenté un député. Lui comme bon nombre de ses collègues attendent le gouvernement sur ce chapitre qui préoccupe au plus haut point les Congolais.

Outre la question de la gratuité, les députés entendent également s'intéresser, au cours de cette session, aux régies financières censées maximiser les recettes afin de compenser les ressources financières affectées à la gratuité de l'enseignement de base. Les recettes issues des impôts et des taxes, argu-t-on, devront dorénavant être canalisées pour permettre au pays d'avoir une bonne couverture de ses charges publiques. Comme quoi, des chaudes discussions sont attendues au cours de la présente session budgétaire.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRIX ANZISHA

Deux jeunes entrepreneurs congolais parmi les finalistes

Originaires des deux Congo, Osvaldo Rey Mokouma et Yannick Kimanuka font partie des vingt finalistes de la compétition qui récompense les plus jeunes entrepreneurs africains, âgés de moins de 23 ans.

Le prix Anzisha, partenariat entre l'African leadership foundation et la Mastercard foundation, vise à identifier, soutenir et célébrer les jeunes entrepreneurs africains âgés de 15 à 22 ans, dont les idées, les projets et les entreprises exploitent le pouvoir de redéfinir et de réinventer la trajectoire de croissance de l'Afrique. Plus de cinq cents candidatures ont été enregistrées cette année. Bien que les candidats proviennent de divers secteurs, les entreprises agricoles ont soumis le plus grand nombre de candidatures.

Pour la toute première fois, des finalistes de la Gambie, de la République démocra-

tique du Congo (RDC) et de la Somalie ont été sélectionnés pour faire partie de la cohorte de 2019.

Osvaldo Rey Mokouma, 19 ans, originaire de la République du Congo, est le fondateur d'AquagriTech, une

entreprise qui valorise les biodéchets urbains. Un an après l'ouverture de son activité, AquagriTech a adopté la technologie d'une serre urbaine produisant du poisson, des fruits et des légumes frais et sains toute l'année.

Pour sa part, Yannick Kimanuka, 21 ans, de la RDC, a fondé le complexe scolaire Kim, une école maternelle et primaire qui vise à réduire la tendance à la déficience intellectuelle constatée chez les enfants de sa communauté. Yannick Kimanuka a grandi dans la province du Nord-Kivu. Élevée par une mère célibataire, elle a remarqué que les écoliers de sa région avaient un accès limité à une éducation de qualité.

Le complexe scolaire Kim a pour objectif de préparer les enfants à être compétitifs sur le plan international. Pour ce faire, il poursuit quatre objectifs prioritaires: fournir à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale; promouvoir la confiance en soi et le développement de chaque élève; amener tous les élèves à s'appropriier les connaissances et à acquérir les compétences qui les rendent utiles à la

société; préparer tous les élèves à être des citoyens responsables. Ce complexe scolaire a été approuvé par le ministère de l'Éducation de la RDC.

Les vingt finalistes se réuniront à Johannesburg, en Afrique du Sud, pour un camp d'entraînement accéléré de douze jours au cours duquel ils seront encadrés par des experts locaux et mondiaux en vue de la sélection du jury indépendant qui décidera du gagnant du grand prix de vingt-cinq mille dollars.

Le bootcamp marque le début de la bourse Anzisha Prize des entrepreneurs, où chacun aura accès à un accompagnement en coaching, à des services d'accès au marché et à d'autres possibilités de financement.

Patrick Ndungidi



Les vingt finalistes

RENFORCEMENT DE LA PAIX AU SEIN DES NATIONS

Une matinée de sensibilisation tenue à Kinshasa

L'activité a été organisée par le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac), le 14 septembre, à son siège, en présence des ambassadeurs du Soudan, Hussein ElaminElfadil, et du Liban, Haytham Ibrahim, ainsi que du représentant de celui de la Côte d'Ivoire.

Dans son allocution pour la circonstance, le secrétaire général du Culpac, Daniel Santu Biku, a rappelé l'implication de son organisation dans la recherche de la paix à travers le monde, citons particulièrement sa participation active à la conférence universelle pour la paix organisée par le parlement européen, les 5 et 6 septembre 2018, au cours de laquelle les questions telles la protection, la prévention, le renforcement, la promotion, la consolidation et le rétablissement de la paix dans toutes ses dimensions éthiques universelles ont été abordées. Ces assises, a-t-il ajouté, ont encouragé le Culpac à entreprendre les missions qu'elle s'est assignées, entre autres, la continuité du programme de vulgarisation des droits de l'Homme mené depuis 1995; et celui du programme de la ville de la paix, pour renforcer celle-ci dans différentes villes dans



Les membres du Culpac et les ambassadeurs du Soudan et du Liban lors de la matinée internationale de la paix

le monde. En rapport avec ce programme, le secrétaire général du Culpac a fait savoir qu'au cours de cette conférence, la municipalité de Canaan, au Liban, a été retenue comme ville de la paix en 2020. D'autres programmes de cette organisation, mentionnés lors de ces assises ont trait, par exemple, à la banque humanitaire afin de soulager la pauvreté et la misère à travers le monde. Sollicitant le soutien des mis-

sions du Culpac par les gouvernements africains, notamment dans la recherche de la paix et la vulgarisation des Droits de l'Homme, son secrétaire général a, en outre, signalé l'organisation, le 29 mars dernier à la maison de l'Unesco, à Paris, d'une conférence sur la paix et l'éducation de la jeunesse, particulièrement des jeunes filles en milieu rural. « Cet important programme vise à freiner l'exode rural, donner l'espoir

de vie à la jeunesse dans leurs villages et leurs contrées pour donner une très bonne éducation, favoriser le développement environnemental afin que toute personne, où qu'elle soit, trouve le bonheur dans sa sphère », a précisé Daniel Santu Biku, qui avait à ses côtés le conseiller diplomatique du Culpac, Patrice Salaga.

S'agissant de la République démocratique du Congo particulièrement, le secrétaire général

a fait remarquer que le Culpac a réussi avec honneur à élever ce pays, au moment où un embargo lui avait été imposé par l'Union européenne. A cet effet, une conférence autour du thème « Qui menace la paix universelle ? » avait été organisée.

Pour sa part, l'ambassadeur du Soudan a mis en exergue la paix et la diversité ethnique qui doit être un atout pour les Africains dans la quête de la paix plutôt qu'un prétexte au conflit. L'ambassadeur du Liban, lui, a mis l'accent sur la ville de Canaan choisie comme ville de paix en 2020. Ce titre, a-t-il souligné, devra procurer à cette ville une immunité qui a eu à subir les affres de la guerre, une immunité pour la paix.

Quant à la servante universelle pour la paix, Diada Moleka, qui a également pris part à cette activité, elle a insisté sur l'implication de la jeune fille dans la recherche de la paix.

Notons qu'outre les diplomates, le représentant de la conseillère du chef de l'Etat en charge de la Jeunesse et violences faites à la femme a aussi participé à cette matinée de sensibilisation à la paix universelle.

Martin Engimo

ENTRAVES À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

L'Olpa interpelle le Premier ministre

L'ONG de promotion et de défense de la liberté de la presse sollicite l'intervention du chef du gouvernement, Sylvestre Ilunga, en vue de mettre fin à la montée en flèche de cas d'atteintes graves au droit d'informer et d'être informé garanti par la législation nationale et les instruments juridiques internationaux dûment ratifiés par la République démocratique du Congo, enregistrés dans la partie est du pays.

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a protesté, dans une lettre adressée au Premier ministre le 13 septembre, contre l'accroissement du nombre des actes menaçant la liberté des médias et des journalistes en Ituri et au Nord et Sud-Kivu. Exprimant ses inquiétudes, il a exhorté l'autorité à mettre fin à cette spirale, se référant ainsi à plusieurs cas d'atteintes à la liberté d'information documentés d'août à septembre dans ces trois provinces.

Enumérant une dizaine de ces cas avérés, Olpa, représentée par son secrétaire exécutif, Alain Kabongo Mbuyi, a rappelé à Sylvestre Ilunga le ferme engagement qu'il avait pris, lors de la présentation du programme de son gouvernement, le 3 septembre, devant l'Assemblée nationale, de garantir la liberté de la presse conformément à la Constitution, en revisitant la loi sur la presse et en facilitant l'accès



des médias publics et privés à l'information.

« Ces actes ne peuvent nullement être cautionnés par le gouvernement dont vous êtes Premier ministre », a indiqué Olpa, l'invitant à peser de tout son poids afin de mettre fin à cette situation.

Un monitoring des cas avérés
L'ONG a notamment recensé les cas des journalistes Richard Pituwa, Nicolas Synte, Placide Uciran, Paprino Tchombe et Jacques Pazo, respectivement directeurs et animateurs de Radio Canal révélation, Radio Tam-Tam de Monts bleus et Radio Merveille Bunia, des stations

de radio émettant à Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri, qui ont été invités à comparaître, du 2 au 12 septembre, devant le parquet général de Bunia. Il leur est reproché, selon cette organisation, d'avoir diffusé dans leurs médias respectifs des émissions aux cours desquelles les invités ont débattu sur la vente présumée de douze lingots d'or par les autorités provinciales. « Lors de leurs auditions, ils ont été sommés de ramener des supports audio contenant des émissions incriminées au parquet », a regretté l'Olpa.

L'Observatoire relève également qu'Abdoul Lazo Jérémie, jour-

naliste à la station provinciale de la Radiotélévision nationale congolaise/Ituri, a été suspendu, le 5 septembre dans la plus grande irrégularité, pour une durée indéterminée par un chef de service dans ce média public, Serge Karba Atwoki, pour avoir participé à une discussion dans un groupe WhatsApp dénommé « la Voix de l'Ituri » au cours de laquelle, il a déploré les arrestations arbitraires et les menaces subies par la population dans cette partie du pays. D'autres cas similaires sont aussi rapportés dans cette province.

Il en est de même du Nord-Kivu, où le journaliste Paul Zaidi

de Radiotélévision Graben Kasindi, station communautaire émettant à Kasindi, a reçu de sérieuses menaces de la part des responsables locaux des services de défense et de sécurité. Les auteurs des menaces, explique cette association, accusent le journaliste d'avoir diffusé, les 7 et 21 août derniers, une émission intitulée « Meli-Melo Cultura » au cours de laquelle, il a mis en cause les responsables de la sécurité dans la fraude douanière dans la filière café et cacao.

L'Olpa a indiqué aussi à l'endroit du Premier ministre que dans la province du Sud-Kivu, Ghislain Bafunyembaka, rédacteur en chef de la radio Tuungane de Minembwe, station communautaire émettant à Minembwe, a reçu, depuis le 10 septembre, des menaces de mort de la part des hommes non autrement identifiés qui l'accusent d'avoir diffusé une fausse information à travers les médias et d'avoir révélé un secret sans plus de précision. Selon cette organisation, ici également, l'incriminé, dont les auteurs des menaces promettent de ramener son cadavre à Bukavu, a rejeté cette accusation.

Notons qu'il a été fait copie de cette lettre au président de la République, chef de l'Etat.

Lucien Dianzenza

TABLE RONDE SUR EBOLA

Le gouvernement invité à rendre disponibles les moyens financiers et logistiques

Au terme de la rencontre qui s'est clôturée dernièrement à Goma, les chefs des confessions religieuses ont formulé une série de recommandations pour renforcer la lutte contre l'actuelle épidémie qui sévit depuis plus d'une année dans le pays.

Les recommandations ont été adressées respectivement au gouvernement, à la coordination de la riposte et aux partenaires. A l'exécutif national, il lui a été recommandé de rendre disponibles les moyens financiers et logistiques suffisants en vue d'appuyer la riposte contre Ebola, en tenant compte des initiatives des confessions religieuses ; de renforcer les actions de sécurisation des zones touchées par l'épidémie afin de faciliter le travail des équipes de riposte et de mettre en œuvre un plan de résilience des communautés aux épidémies en général, en particulier à celle

de la maladie à virus Ebola. Quant à la coordination de la riposte, les participants lui ont recommandé d'œuvrer pour le transfert des compétences en utilisant les ressources locales, tenant compte des aspects culturels pour l'efficacité dans son appropriation; de reconnaître les efforts fournis par les confessions religieuses et de les impliquer dans le processus décisionnel de la riposte.

Les partenaires techniques et financiers de la République démocratique du Congo, pour leur part, ont été appelés à tenir compte des confessions religieuses dans la répartition des allocations financières destinées à la réponse aux épidémies en général, et à celle de la maladie à virus Ebola en particulier, pour consolider les efforts déjà consentis par elles dans la lutte.

Reconnaissant leur rôle dans la sensibilisation des commu-

nautés contre cette maladie, les confessions religieuses se sont engagées, au terme de cette table ronde, à accompagner le gouvernement congolais dans sa riposte; sensibiliser les prêtres, pasteurs, imams et officiers à éviter des rites religieux qui comportent des risques de transmission de la maladie ; identifier les responsables religieux qui ont une mauvaise conception de cette épidémie pour les emmener à prendre conscience et à s'approprier la lutte.

Outre la déclaration portant le message « Ensemble éradiquons Ebola » signée par les représentants de douze confessions religieuses qui ont participé aux assises, un plan d'actions devant orienter leur engagement et indiquant les responsables et le timing pour son exécution optimale a été élaboré.

Blandine Lusimana

L'ancien ministre de la Santé en détention à Kinshasa

Le Dr Oly Ilunga était en garde à vue depuis samedi dans les locaux de la police judiciaire, a annoncé un porte-parole de la police du pays.

Selon le colonel Pierre Mwanaputu, l'ancien ministre voulait quitter le pays clandestinement en vue d'échapper à la justice. Cette dernière est en train de le poursuivre dans l'affaire de la gestion des fonds affectés à la riposte contre la maladie à virus Ebola dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), qui avait fait deux mille morts en l'espace de treize mois. Nommé à la tête du ministère de la Santé en décembre 2016, le Dr Ilunga avait démissionné le 22 juillet dernier, après que la coordination de la riposte contre Ebola lui avait été retirée par le président de la République, Félix Tshisekedi, et confiée à un groupe d'experts.



A en croire d'autres sources au ministère, il s'était aussi opposé à l'introduction d'un deuxième vaccin fabriqué par des acteurs ayant fait preuve, selon lui, d'un manque d'éthique manifeste.

Ce vaccin est une fabrication du laboratoire belge Janssen, filiale du groupe américain Johnson&Johnson. Il est actuellement utilisé dans les centres de traitement de la région de Beni et dans d'autres endroits affectés par l'épidémie dans le nord-est de la RDC.

Xinhua

COUPES AFRICAINES INTERCLUBS

Résultats probants pour Mazembe, V.Club et DCMP

Le week-end a été relativement positif pour les équipes de la République démocratique du Congo engagées en compétitions africaines interclubs de football. Evoluant en déplacement, elles ont assuré l'essentiel en attendant les matchs retour.

Le TP Mazembe disputait, le 15 septembre sur la pelouse synthétique du stade de Majunga, à Madagascar, les seizièmes de finale aller de la 25e édition de la Ligue des champions contre la formation locale de Fosa Junior. Zéro but partout, c'est le résultat de cette première confrontation, au terme d'un match assez équilibré avec des occasions nettes de but de part et d'autre.

Pour cette opposition sur le sol malgache, le coach Pamphile Mihayo Kazembe a fait confiance au gardien de but international ivoirien, Sylvain Gbohoho, avec devant une défense à quatre disposée en plat avec Godet Massengo sur le flanc gauche, Kévin Mondeko et le Zambien Kabaso Chongo dans l'axe, et l'Ougandais Joseph Benson Ochaya à droite. Le milieu de terrain a été tenu par l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé dans la récupération, Jean Vital Ourega (remplacé par le Zambien Nathan Sinkala à la 69e mn) et Glody Likonza en dépositaire de jeu. En attaque, il y



a eu Chico Ushindiwa Kubanza, Jackson Muleka et le maestro Zambien Rainford Kalaba (remplacé par Isaac Tshibanga à la 74e mn). Le match retour est prévu dans deux semaines, au stade TP Mazembe de Lubumbashi.

Au stade de Kegué de Kara (à 400 km de Lomé), pendant ce temps, l'Association sportive des chauffeurs de Kara (ASCK) du Togo a, pour sa part, été tenue en échec par l'AS V.Club de Kinshasa, l'autre représentant de la République démocratique du Congo en C1 africaine, par la même marque de zéro but partout.

L'entraîneur Florent Ibenge a aligné une équipe avec le gardien de but camerounais Nelson Lukong, en défense, Ava Dongo et Yannick Bangala Litombo ont gardé la charnière centrale alors que Djuma Shabani et Marcel Mapumba ont été postés respectivement sur les côtés droit et gauche. Kikasa, MukokoTonombe et Jérémie Mumbere ont formé le trio du milieu du terrain. Le 4-4-3 qu'affectionne Florent Ibenge s'est complété avec les trois éléments offensifs, notamment le Ghanéen Mumuni Zakaria, le Burkinabè Ahmed Touré et Tuisi-

Vue du match entre ASCK et V.Club, le 15 septembre 2019, au Togo la Kisinda. Si V.Club a été supérieur dans la possession du ballon, ses attaquants se sont créés peu d'occasions de but, étant moins inspirés. V.Club sera obligé de remporter le match retour prévu le 29 septembre au stade des Martyrs de Kinshasa.

DCMP dompte son adversaire soudanais

La très bonne opération du week-end est à mettre à l'actif du Daring Club Motema Pembe (DCMP). Unique représentant congolais à la 17e édition de la Coupe de la Confédération après l'élimination de Maniema Union,

le team vert et blanc de Kinshasa est allé dompter la formation soudanaise d'El Khartoum El Watani par deux buts à un. Héritier Ngouelou (67e mn) et Arsène Loko (87e) ont inscrit les deux buts des poulains du coach congolais de Brazzaville, Isaac Ngata, qui sont virtuellement qualifiés après ce succès sur le terrain de l'adversaire. Le club soudanais marquait son but à la 72e mn par Omer Musa Khaldan. Pour cette partie, Isaac Ngata alignait un onze de départ à la mesure du match avec le gardien de but international du Congo Brazzaville Mouko Amale, en défense Mukoko Amale et Christian Ngimbi Mapangu à droite et à gauche, Ikoyolyembe et Kayembe Ndotoni dans l'axe. Le récupérateur Doxa Gikanji, le relayeur Rashidi Asumani, le dépositaire de jeu Junior Koné et Ahiro Carter formaient le milieu de terrain. Rashidi Musinga et Ngouelou Seda constituaient le duo d'attaque des Immaculés de Kinshasa.

Le match retour s'annonce comme une formalité pour accéder en huitièmes de finale, synonyme de phase de poules, à moins d'une catastrophe du DCMP devant son public du stade des Martyrs.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Lupopo bute sur Simba, Rangers accroche Bukavu Dawa



Simba et Lupopo avant le coup d'envoi, le 15 septembre 2019, au stade Manika de Kolwezi en cinq sorties.

Deux matchs de la 25e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) se sont joués le 15 septembre, pour le compte de la cinquième journée.

Le FC Saint-Eloi Lupopo n'a pas pu battre, au stade Manika de Kolwezi, la formation locale du FC Simba. La rencontre a été sanctionnée par un score d'un but partout. Agozo Mangili a ouvert la marque à la 26e mn pour les Viets de Lubumbashi, l'attaquant Rodrigue Kitwa égalisant pour les Lions de Kolwezi en seconde période. Les Viets marquent le pas. Peu rassurants, ils ne comptent qu'un succès (victoire zéro but à trois face à Dauphin noir de Goma)

M.E

LINAFOOT/LIGUE 2

Mont Bleu, Nika, Malekesa, Vivi et Vetu gagnent en première journée...



Vu d'une rencontre de la Ligue 2 en RDC pas pu vaincre Etoile jaune, les deux équipes s'étant départagées un but partout.

La deuxième édition de la Ligue 2, organisée par la Ligue nationale de football (Linafoot), a démarré dimanche. En cette première journée, Mont Bleu de Bunia s'est imposé devant Eldorado, au stade Amani du chef-lieu de la province d'Ituri, par deux buts à zéro. Nzonzi Gesimo à la 40e mn et Titimo à la 90+1e mn ont été les buteurs des Bleus. Relégué la saison dernière en Ligue 2, Mont Bleu affiche, à travers cette victoire dès la première journée, ses ambitions de revenir dans l'élite du

football national.

Au stade Lumumba de Kisanгани, l'AS Nika a écrasé le FC Dynamique par trois buts à zéro. Le club blanc et rouge démarre aussi idéalement sa saison. Le même jour sur la même pelouse, le Tout Solide Malekesa a eu raison du Cercle sportif Makiso par un but à zéro, à l'issue d'une affiche alléchante. A Matadi, le club local d'AS Vetu Club a difficilement battu Les Aiglons de Kinshasa, sur le score d'un but à zéro.

Blessing de Lubumbashi n'a

pas pu vaincre Etoile jaune, les deux équipes s'étant départagées un but partout. Et le choc du Grand Kasai dans cette Ligue 2, entre l'US Thinkunku de Kananga et l'AS Bantous de Mbuji-Mayi, s'est soldé par un résultat d'égalité d'un but partout.

Notons aussi que Kilimandjaro et Red Eagles Joli Site ont été à forces égales, se quittant sur le score d'un but partout à Likasi. A Uvira, le FC Vivi a dominé l'AS Maika par trois buts à un.

M.E

BOXE

Landry Matete consterné parle décès d'un pugiliste

Le boxeur Champion Cargo Farana ne s'est pas relevé d'un KO subi sur le ring dans la commune de Ndjili, à Kinshasa. Il en est mort, le 11 septembre, plongeant l'univers kinois de boxe en deuil. Champion de la République démocratique du Congo 2019 de la catégorie mi-lourds, Landry Matete Kankonde "Balo" s'exprime sur ce malheureux événement, revenant sur le danger encouru par les pugilistes en compétition.

Pugiliste du Boxing club Ngwasuma, dans la commune de Ndjili, à Kinshasa, Champion Cargo Farana est décédé après avoir reçu un KO sur le ring, lors d'un combat comptant pour le championnat de l'entente de boxe de Tshangu. Un drame qui remet sur la table les risques de cette discipline de combat et bien d'autres au cours desquelles les athlètes s'affrontent dans le cadre d'une



Le boxeur Champion Cargo Farana est décédé à la suite d'un KO subi sur un ring

compétition en dépit des règles.

Très touché par cette nouvelle tragique, Landry Matete Kankonde alias « Balo » a déclaré :

« Le monde sportif et particulièrement de la boxe de Kinshasa et du Congo est en deuil avec cette tragédie, pas seulement l'Entente de Kinshasa-Est où évoluait Champion Cargo Farana. Nous avons perdu un des nôtres, et l'accident a eu lieu en plein exercice de sa passion. Ça fait mal, mais il est mort en guerrier et nous devons l'honorer comme un guerrier ».

Aussi a-t-il souligné le danger de la boxe, un sport à haut risque où tout peut arriver.

« Nous avons plusieurs boxeurs au Congo, mais c'est juste un quart d'entre

eux qui décide de devenir compétiteur. Les autres ont peur du risque ou manquent de motivation. D'où, il faut respecter celui qui choisit de se lancer dans la compétition, tout en sachant qu'il peut y subir des dégâts même irréversibles qui peuvent pénaliser le reste de sa vie, ou même y trouver la mort comme c'est le cas de notre cher collègue Champion Farana. Que son âme repose en paix. Mes condoléances à sa famille biologique et à l'ensemble du monde de la boxe de Kinshasa et du pays », a conclu Landry Matete Kankonde surnommé aussi « The Punisher », « Mobundi Molongi ».

Martin Engimo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



EDUCATION

L'école primaire d'excellence la Fraternité fait peau neuve

L'établissement scolaire rénové offre aux élèves toutes les commodités nécessaires pour un apprentissage de qualité, conformément aux Objectifs de développement durable en la matière.



Une vue de l'établissement rénové

L'école primaire d'excellence la Fraternité a été inaugurée le 16 septembre à Brazzaville par le ministre d'Etat, Henri Djombo, représentant le Premier ministre, Clément Mouamba. Vingt salles de classe modernisées, une salle multimédia, les aires de jeu, un forage d'eau sont sortis de terre.

Les salles sont nanties des équipements mettant ainsi les élèves dans les conditions optimales d'apprentissage. Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a expliqué que le programme d'enseignement donne la possibilité d'intégrer des partenariats avec les établissements français au plan national et à l'étranger. « C'est ainsi que l'école primaire d'excellence la Fraternité inaugure l'approche par compétence sur des pro-

grammes congolais, dispensés en français et en anglais avec l'introduction des deux langues nationales », a-t-il indiqué.

Cet établissement scolaire a le mérite de servir d'école pilote avant son essaimage dans les autres départements du pays en commençant par Pointe-Noire avec l'école Jean-Félix-Tchicaya dont les travaux de rénovation vont démarrer sous peu, selon le ministre.

La gestion de cet établissement scolaire rénové est confiée à la Fondation "Ecole pour tous" présidée par Didier Tribout (ancien directeur du lycée français Charlemagne à Pointe-Noire), dans le cadre de la délégation du service public.

« Le personnel qui va exercer ici a bénéficié d'une formation de six mois sur l'approche par compétence », a indiqué Didier

Tribout. Cette formation a été assurée par Alain Michelet, docteur en sciences de l'éducation, ancien directeur d'académie et directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de Tours en France.

En rappel, l'école de la Fraternité, anciennement appelée école urbaine de Brazzaville, a été créée le 1er octobre 1935. Elle recevait les élèves en provenance des écoles régionales comme l'Oubangui Chari, le Tchad, le Moyen Congo. En 1944, elle est débaptisée l'Ecole des cadres et a pris le nom de l'école de la Fraternité en 1975. Sa rénovation aujourd'hui obéit à la nécessité de préparer l'élite de demain dans les conditions optimales en donnant à la jeunesse congolaise une formation de qualité.

Rominique Makaya

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

La procureure fait appel de l'acquittement de Laurent Gbagbo

La procureure de la Cour pénale internationale a fait appel lundi contre l'acquittement de crimes contre l'humanité prononcé en janvier à l'encontre de l'ancien président ivoirien et de l'un de ses proches, Charles Blé Goudé.

«L'appel démontrera que la chambre de première instance a commis des erreurs de droit et de procédure qui ont abouti à l'acquittement de M. Gbagbo et de M. Blé Goudé pour tous les chefs d'accusation», a déclaré dans un communiqué le bureau de la procureure, Fatou Bensouda.

Laurent Gbagbo a été reconnu non coupable de crimes contre l'humanité commis en 2010 et 2011 au cours des violences post-électorales en Côte d'Ivoire, et libéré en février sous conditions.

Les juges ont acquitté les deux hommes «sans formuler correctement et sans appliquer de manière cohérente une norme de preuve clairement définie», a déclaré Fatou Bensouda.

La Belgique avait accepté d'accueillir Laurent Gbagbo, 73 ans, libéré en février. Il est actuellement en liberté conditionnelle à Bruxelles en attendant un éventuel procès en appel. Blé Goudé vit aux Pays-Bas dans des conditions similaires.

Maintenu en détention pendant plus de sept ans, Laurent Gbagbo était jugé pour des crimes commis pendant la crise de 2010-2011, née de son refus de céder le pouvoir à son rival, l'actuel président ivoirien, Alassane Ouattara. Les violences avaient fait plus de trois mille morts en cinq mois.

Il avait été arrêté en avril 2011 par les forces du président Ouattara, soutenues par l'ONU et la France. Il est le premier ancien chef d'Etat à avoir été remis directement à la Cour pénale internationale.

Laurent Gbagbo et Blé Goudé étaient accusés de quatre chefs de crimes contre l'humanité: meurtres, viols, persécutions et autres actes inhumains, pour lesquels ils ont toujours plaidé non coupables.

D'après AF

RELIGION

Le nouveau dirigeant de l'Armée du Salut au Congo place son mandat sous le signe de l'unité

Le colonel Eugène Bamanabio, actuel chef du territoire national du mouvement, en compagnie de son épouse, Brigitte Odile Bamanabio, commandeur dans le ministère des femmes au Congo, ont été intronisés, le 15 septembre à Brazzaville, par le couple Lucien et Marie Lamartinière, missionnaires en République démocratique du Congo (RDC) et délégués par le quartier général basé à Londres, en Angleterre.

« Nous voulons que les Salutistes du Congo soient unis et disciplinés pour bien diriger ce mouvement. Je vais travailler pour le salut des âmes. En plus, les antiviva-leurs sont à la une donc, il faut corriger les comportements », a indiqué le colonel Eugène Bamanabio.

Depuis 1937, les colonels Eugène et Brigitte Odile Bamanabio sont le troisième couple natif du Congo Brazzaville à être responsabilisé à ces hautes fonctions au sein de l'Armée du Salut.

Autrefois, ces hautes fonctions étaient occupées par



La consécration du couple Bamanabio/Adiac

des expatriés.

La cérémonie de leur intronisation s'est déroulée en présence des délégués de neuf divisions, deux districts et deux sections que compte l'Armée du Salut dans le pays. Elle a été rehaussée par la présence des représentants des églises soeurs de Brazzaville, membres de l'œcuménisme, et d'une délégation venue de la RDC, composée d'officiers salutistes et d'un groupe d'adoration. L'Etat congolais a été représenté par Benjamin Loukakou, administrateur-maire du quatrième arrondissement, Mougali. Ce dernier a convié le nouveau chef de territoire de l'Armée du Salut à œuvrer pour la

concorde nationale, la paix, l'unité et la lutte contre l'insalubrité. L'Armée du salut est un mouvement international protestant fondé en 1865 par William Booth (1829-1912), pasteur méthodiste. Au Congo, elle fut installée en 1937 et compte cent quatre postes, plus de cent avant-postes avec plus de vingt-cinq mille fidèles.

Il n'existe pas de baptême chez les Salutistes, par contre, les convertis sont enrôlés sous le drapeau sang et feu. Sur le plan communicationnel, l'Armée du Salut au Congo vient d'inaugurer sa propre chaîne de radio et de télévision qui émet depuis Pointe-Noire.

Fortuné Ibara

CENTRAFRIQUE

La communauté internationale dénonce la reprise des hostilités à Birao

L'Union africaine (UA), la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République Centrafricaine (Minusca) ont condamné la reprise, au matin du 15 septembre, des affrontements entre le Front populaire pour la renaissance de Centrafrique (FPRC) et le Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice (MLCJ), dans la ville de Birao.

L'acte constitue une violation flagrante de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA (APPR-RCA), selon le communiqué. L'UA, la CEEAC et la Minusca ont dénoncé «particulièrement le comportement belliqueux d'Abdoulaye Hissène qu'elles tiennent responsable de l'initiative des attaques du samedi 14 septembre et de toutes les conséquences humanitaires qui en découlent», indique le communiqué. Des combats ont éclaté au matin du 14 septembre avec une attaque de la ville par des éléments du FPRC, ce qui a provoqué une vingtaine de morts ainsi que des blessés au sein des deux groupes armés. La Minusca a immédiatement envoyé des casques bleus dans la zone des affrontements et les patrouilles se poursuivent. L'UA, la CEEAC et la Minusca ont appelé le FPRC et le MLCJ à cesser immédiatement les hostilités conformé-

ment à l'appel du communiqué du 2 septembre 2019 et à régler leurs différends par le dialogue, «qu'elles se tiennent prêtes à faciliter dans le cadre des mécanismes de mise en œuvre de l'APPR-RCA».

Elles ont dénoncé également les propos calomnieux tenus par Abdoulaye Hissène qui, dans un document intitulé «Rapport de circonstance sur les événements de Birao» du 13 septembre, accuse la Minusca de complicité dans les affrontements du 1er septembre. Les affrontements violents qui ont commencé il y a deux semaines à Birao ont provoqué la fuite massive de la population dont treize mille personnes vivent autour de la base de la Minusca et mille près de l'aéroport de la ville, ce qui a engendré une crise humanitaire de grande proportion.

Noël Ndong

AFRIQUE DE L'OUEST

Un milliard de dollars pour lutter contre le terrorisme

La décision a été prise lors du sommet extraordinaire de lutte contre le terrorisme de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao), qui s'est déroulée le 14 septembre à Ouagadougou (Burkina Faso).

« Les débats nous ont permis d'adopter des décisions très fortes (...) La conférence (élargie au Tchad et à la Mauritanie) a adopté un plan d'action et de mobilisation de ressources à hauteur d'un milliard de dollars pour la lutte contre le terrorisme », a indiqué le président du Niger, Mahamadou Issoufou, expliquant l'issue de la rencontre.

Le plan et son budget qui fait appel uniquement à des ressources internes, seront présentés en décembre lors du prochain sommet de la Cédéao à Abuja. L'argent sera versé dans un «pot commun» et servira à renforcer les capacités opérationnelles des armées nationales et des forces conjointes comme le G5 Sahel ou la Force multinationale mixte du Bassin du lac Tchad.

Pour le président du Niger, président en exercice de la Cédéao, le G5 est loin d'être mort. «Le communiqué final (du sommet) montre bien le soutien de la Cédéao au G5 Sahel et à la force mixte du Bassin

du Lac Tchad», alors que de nombreux observateurs annonçaient ses «funérailles» à Ouagadougou, a-t-il déclaré. «Dans l'immédiat, ce sont elles (les forces G5 Sahel et bassin du Lac Tchad) qui sont sur le terrain», alors que le communiqué final évoque le «leadership de la Cédéao» et le recours à la force en attente de la Communauté ouest

«Au regard de la gravité de la situation et de sa complexité, la coopération entre Etats pour lutter contre le terrorisme ne se pose plus en termes de devoir de solidarité, mais bien plus comme un impératif d'intérêt commun»

africaine, ajouta Mamadou Issoufou. «Au regard de la gravité de la situation et de sa complexité, la coopération entre Etats pour lutter contre le terrorisme ne se pose plus en termes de devoir de solidarité, mais bien plus comme un impératif d'intérêt commun», a écrit, pour sa part, le président du Burkina faso dans un tweet.

N.Nd.

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

BOMAYÉ

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO - KINSHASA - HALLE DE LA GOMBE

AFRICAN MUSIC FORUM 2

ÉDITION 2019

La musique africaine à l'ère du digital

DU 17 AU 18 SEPTEMBRE
INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

DU 19 AU 21 SEPTEMBRE
INSTITUT FRANÇAIS DE KINSHASA

TABLES RONDES, KEY-NOTES, SHOWCASES

20 PROFESSIONNELS DE 10 PAYS
17 GROUPES
200 MUSICIENS

Amf
GRATUIT

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

BOMAYÉ

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE

DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2019

AFRICAN MUSIC FORUM 2

ÉDITION 2019

MARDI 17 SEPTEMBRE

10H00 : AFRICAN MUSIC FORUM : LA MUSIQUE AFRICAINE À L'ÈRE DU DIGITAL - KEYS NOTES // TABLES RONDES

18H30 : CINÉ-CLUB : RÉFUGIADO

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

11H00 : AFRICAN MUSIC FORUM : LA MUSIQUE AFRICAINE À L'ÈRE DU DIGITAL - TABLES RONDES

15H00 : SHOWCASE 1 : EVEN'S MAB, DOUBLE R, LES BANTOUS DE LA CAPITALE, LES MAMANS DU CONGO...

18H00 : SHOWCASE 2 : ROGA ROGA, FANIE FAYAR, MLG MOCHRISTO...

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

10H00 : LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRES DE SCRABBLE)

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

17H30 : DIMANCHE À LA CAFÉT' : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

20 PROFESSIONNELS DE 10 PAYS
17 GROUPES
200 MUSICIENS

Amf
GRATUIT

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

FESTIVAL AFROPOLITAIN NOMADE 2020

Les inscriptions sont ouvertes

L'appel à candidature, destiné aux artistes en art visuel et musique, a été lancé le 15 septembre via la page Facebook du festival. La date butoir des inscriptions est fixée au 15 novembre.

Après Abidjan en 2019, le festival Afropolitain nomade est à pied d'œuvre pour sa septième édition qui se tiendra en juillet 2020 à Kigali, au Rwanda.

Plate-forme d'échanges culturels et artistiques qui met en avant la musique et les arts vivants comme moyens d'action, ce festival a lancé l'appel à candidature aux artistes afin de leur permettre d'être considérés comme une vitrine musicale ou d'exposition, et/ou de bénéficier d'une résidence de création dans la programmation de la septième édition de cette rencontre.

A cet effet, pour pouvoir être éligible, chaque postulant doit fournir un dossier de presse (biographie, photo

presse, articles, etc...) suivi de deux pièces d'œuvres d'arts en photo HD pour la catégorie art visuel et de deux pièces musicales en format Mp3 suivi d'un lien vidéo de prestation en live, pour la catégorie musique. Les documents à fournir pour chaque candidature sont à envoyer à l'adresse : afropolitanfest@gmail.com.

« Notre objectif est de présenter le meilleur des artistes musiciens du Québec, de France, de Belgique et des pays francophones d'Afrique lors de ce grand rendez-vous multiculturel annuel, ainsi qu'une sélection d'artistes internationaux tant aux professionnels de l'industrie musicale qu'au public rwandais », estiment les organisateurs.

Pour ce faire, le comité d'organisation sélectionnera des artistes à partir d'un mélange de candidatures et d'invitations afin de créer une meil-

leure combinaison de talents possible.

Seuls les candidats retenus seront contactés courant décembre 2019. Quoique le festival Afropolitain nomade ne verse pas de cachets, il prendra, néanmoins, en charge les frais de commodités et d'hébergement à Kigali pour les artistes sélectionnés.

Notons que cette rencontre est un rendez-vous international itinérant qui fait le tour des capitales culturelles africaines chaque année depuis sept ans. Six événements ont déjà été organisés dans six pays africains depuis 2012 : Cameroun, Gabon, Bénin, Congo, Sénégal et Côte d'Ivoire.

Événement culturel d'envergure, il crée un pont entre le Québec, l'Europe et l'Afrique autour de l'art visuel et la musique.

Bénéficiant de l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie, ce festival est une initiative d'Afro-



politain, une organisation à but non lucratif créée par la chanteuse d'origine camerounaise, Vanessa Kanga alias Veeby, en octobre 2011 à Montréal, au Canada. Son objectif est de développer et

soutenir des initiatives favorisant le rapprochement interculturel, la promotion de l'éducation et l'utilisation de l'art comme moyen d'action.

Merveille Atipo, stagiaire

ALGÉRIE

L'élection présidentielle fixée en décembre

Alors que les manifestants s'opposent à la tenue rapide d'une présidentielle, en y voyant un moyen pour le régime de se maintenir à la tête du pays, le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, a annoncé le 15 septembre la convocation du scrutin pour le 12 décembre prochain.

Annonçant la tenue prochaine du scrutin, Abdelkader Bensalah a dit que des mesures ont été prises pour garantir son bon déroulement. Il a cité la signature de la loi organique relative à l'Autorité nationale indépendante des élections ainsi que celle de la loi organique relative au régime électoral.

« Ces deux textes ont introduit des changements capitaux et inédits, qui ont touché à l'essence même de la doctrine suivie jusque-là dans notre pays en matière d'élections », a expliqué l'actuel chef de l'Etat algérien par intérim. Il a, par ailleurs, exhorté le peuple algérien à « la mobilisation » pour faire en sorte que l'élection annoncée soit « le point de départ du processus de renouveau de la nation », et souligné que l'heure était venue « de faire prévaloir l'intérêt suprême de la patrie sur toutes autres considérations ».

La date retenue respecte la suggestion du chef d'état-major de l'armée, le général Ahmed Gaïd Salah, homme important du régime depuis la démission d'Abdelaziz Bouteflika en avril dernier. En effet, ce haut gradé de l'armée réclamait, depuis le 2 septembre, que l'élection présidentielle se tienne avant la fin de l'année.

L'Algérie est secouée par un mouvement de protestations depuis le 22 février. Les

contestataires rejettent notamment une élection avec le gouvernement actuel accusé de fraude. Pour ce faire, ils réclament le démantèlement de l'appareil hérité des vingt ans du président déchu avant tout scrutin ainsi que la mise en place d'institutions de transition, ce que refuse le pouvoir.

Pour l'universitaire algérien Mohamed Hennad, la convocation de la présidentielle à la date du 12 décembre ressort du choix du chef d'état-major plutôt que du président algérien par intérim. « C'est le général Gaïd Salah qui décide, l'intervention du chef de l'Etat par intérim n'étant que pure formalité », a-t-il estimé.

Malgré cela, l'ancien ministre de la Justice, Mohamed Chorfi, qui a pris la tête de l'autorité indépendante chargée d'organiser le processus électoral et de superviser toutes ses étapes, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats préliminaires, a assuré que l'élection se déroulera prochainement dans de bonnes conditions. L'organe qu'il dirige « œuvrera pour rendre la parole au peuple afin de décider de son avenir et parachever l'édification de l'Etat », a-t-il précisé.

Rappelons que l'ancien président Abdelaziz Bouteflika avait démissionné le 2 avril dernier, sous la pression de la rue. Il avait annulé l'élection présidentielle initialement prévue pour le 18 avril. Et moins d'une semaine après, le président du Sénat, Abdelkader Bensalah, avait été désigné chef d'Etat par intérim, conformément à la Constitution algérienne.

Nestor N'Gampoula et Navarole Moutsita (stagiaire)

TROISIÈME ÉDITION CONCOURS TREMLIN 2019

Auge Paterne Okanda et Desmy Boudi déclarés vainqueurs

Les deux jeunes gens ont remporté la finale de la compétition, respectivement dans les catégories rap et Dj, le 12 septembre à l'Institut français du Congo de Brazzaville.

Auge Paterne Okanda alias Maestro, étudiant en deuxième année de licence à l'École nationale supérieure d'agronomie et de foresterie, et Desmy Boudi, étudiant quant à lui en informatique, ont presté devant un public exigeant et un jury rigoureux. Chacun d'eux a occupé la scène durant quinze minutes, avant d'être proclamés lauréats du concours respectivement dans les catégories rap et Dj.

Ces gagnants ont été notés selon des critères établis par le jury, notamment la prestance scénique, l'interaction avec le public, l'originalité de sons, le contenu des chansons, la capacité d'utilisation du matériel ainsi que le respect des techniques de mixage.

Satisfait de ce spectacle, l'un des membres du jury, Olivier Lesniki, n'a pas caché sa joie. « Nous avons trouvé du potentiel que nous recherchions. Il y a l'originalité musicale et une puissance vocale dans ces lauréats. Tous ont été talentueux, cependant, certains d'entre eux n'ont pas choisi le bon morceau, d'autres par contre, ne se sont pas bien préparés », a-t-il fait savoir. En effet, plus de 222 groupes enregistrés et quelques individualités ont concouru, durant quatre jours, dans différentes catégories : danse, rap, Dj, slam.



Auge Paterne Okanda dit Maestro, lors de son passage sur scène

Habitué à ce genre de compétitions, Auge Paterne Okanda a doublé ses efforts pour occuper la première place. « J'étais sorti deuxième au concours tremplin de 2018. Cette année, j'ai multiplié des efforts pour être premier, sachant que je devrais croiser des artistes talentueux », a-t-il expliqué. Pour sa part, Desmy Boudi a invité ses camarades qui n'ont pas pu occuper la première place à ne pas céder au découragement, les exhortant à travailler davantage pour les prochaines éditions.

Rappelons que ces gagnants ont reçu chacun un ordinateur portable et vont bénéficier d'une formation. Ils joueront également au festival Mboté hip hop qui se tiendra le 28 septembre, à l'Institut français du Congo.

Carmela Makita et Merveille Abeya (stagiaires)

CÉLÉBRATION DE LA MI-AUTOMNE

La communauté chinoise festoie avec les Congolais

Les Chinois résidant à Brazzaville ont commémoré l'événement avec faste, le 14 septembre à l'auditorium du rectorat de l'Université Marien-Ngouabi, en présence de plusieurs diplomates, étudiants de l'Institut Confucius et quelques autorités nationales.

L'occasion a été donnée aux Congolais de découvrir l'originalité et la place qu'occupe la fête de la mi-automne dans la société chinoise.

« C'est une grande fête de la réunion familiale, voilà pourquoi nous la célébrons avec nos amis congolais, parce que nous sommes d'une même famille. Je souhaite que nos deux peuples continuent de vivre, de coopérer et de travailler ensemble afin d'avoir un avenir commun », a indiqué Ma Fulin, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Chine au Congo. L'organisation de cette manifestation s'est ins-

crité comme un véritable moment d'échange culturel.

La mixité des artistes qui ont presté, notamment les chanteurs, la chorale, les poètes et groupes chinois et congolais en sont un bel exemple. « Le mélange des deux cultures était magnifique. Cela s'est illustré par des bonnes prestations des jeunes congolais qui ont chanté en chinois », a témoigné le diplomate chinois.

La fête de la mi-automne ou fête de la lune est célébrée dans divers pays d'Asie de l'est et du sud-est, le soir du quinzième jour du huitième mois lunaire, qui peut varier en fonction des années aux environs de septembre (ou début octobre) sur le calendrier grégorien. La quinzième nuit du calendrier lunaire est une nuit de pleine lune.

Le jour de cette fête traditionnelle, la pleine lune est



Une vue des participants/Adiac

la plus ronde et la plus lumineuse de l'année, ce qui symbolise l'unité et le rassemblement de la famille.

Cette fête représente un des deux plus importants événements du calendrier chinois,

l'autre étant la nouvelle année lunaire chinoise, ou nouvel an chinois; elle est un jour férié dans de nombreux pays asiatiques.

On parle aussi parfois, en raison de la présence de gâteaux

de lune pendant sa célébration, de « fête des Gâteaux lune ». Dans certaines régions de Chine, comme à Shanghai, il est aussi dans la tradition de manger des raviolis.

Rude Ngoma, stagiaire

GUINÉE-BISSAU

162 000 tonnes d'exportations de noix de cajou

Le chiffre a été totalisé par le pays en date du 13 septembre, a annoncé le président de la commission interministérielle de suivi de la campagne de la noix de cajou, Jaimentino Cò, précisant que plus de cinq mille autres tonnes devraient intégrer les circuits d'exportation.

Les exportations totalisées en 2018 étaient de cent trente mille tonnes. La noix de cajou est le principal produit d'exportation de l'économie nationale.

A la fin de la troisième session du Conseil national du crédit (CNC), qui se réunit chaque trimestre pour analyser la situation économique et financière du pays, Helena Nosoline Embalo, directrice de la banque centrale, a pris note de perspectives économiques favorables grâce au succès de la mise en œuvre du programme d'investissements publics et à la bonne performance de la campagne de la noix de cajou.

Les conseillers du CNC ont, par ailleurs,

noté avec satisfaction, indique un communiqué de presse, l'avancement des travaux sur la route Buba-Catió, les projets énergétiques, la mise en route d'une cimenterie et l'approvisionnement régulier en électricité.

Mais, au vu de la dégradation de certains indicateurs, ils ont souligné la nécessité de prendre des mesures pour corriger les déséquilibres et recommander à l'exécutif de faire des efforts pour mobiliser des ressources internes par des impôts et l'amélioration des performances de l'administration fiscale.

Ceci permettra d'«obtenir les fonds nécessaires au financement des secteurs sociaux et à l'amélioration des infrastructures», selon le communiqué. En ce sens, le CNC a félicité le gouvernement pour la mise en place du guichet unique à la direction générale des douanes, qui devrait contribuer à améliorer la qualité des services, à réduire les coûts et, donc, à augmenter les revenus.

MALI

3,8 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire


La flambée des violences intercommunautaires aggrave les conditions humanitaires dans le pays où 3,8 millions d'habitants ont besoin d'aide, a indiqué, le 14 septembre, Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

Le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire a augmenté de 22% depuis le début de l'année. Aujourd'hui, un Malien sur cinq dépend de l'aide internationale pour sa survie, a-t-il déclaré lors d'un

point presse régulier.

Le nombre de déplacés a également doublé pour atteindre près de cent soixante-dix mille fin juillet. « A ce jour, plus d'un demi-million de personnes souffrent d'insécurité alimentaire sévère », a noté Stéphane Dujarric. Le Mali subit une dégradation des conditions politiques et sécuritaires ainsi que des combats entre tribus depuis mars 2012.

Xinhua



UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093
18, Avenue Emile Biayénda
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur
Centre ville - Brazzaville
République du Congo

Tel. : 06 808 13 24/05 737 37 03
Fax: +41 22 739 7279

**ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION D'UN AVIS
D'APPEL D'OFFRES DE SERVICE A L'UNHCR.**


La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance un (01) avis d'appel d'offres à savoir :

«Demande De Proposition N° HCR/BZV/UAL/AAO/015/2019-gdsa pour la fourniture des services d'assurance pour les flottes automobile, motocycle et nautique du HCR en 2020 »


Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 10 octobre 2019 à 17 h 00.

Brazzaville, le 10 septembre 2019



Section Approvisionnements



FONCTION PUBLIQUE

Nécessité d'informatiser l'intégralité du fichier des fonctionnaires

L'exécutif entend recruter un cabinet international qui aura la charge de concevoir un logiciel censé répertorier les agents de l'État depuis le recrutement jusqu'au départ à la retraite.

Après l'opération de contrôle physique des fonctionnaires civils réalisée l'an dernier par le ministère des Finances et du budget, le département de la Fonction publique veut lancer un contrôle similaire à travers l'introduction du Système intégré de gestion des ressources humaines.

Des discussions sont en cours entre les deux départements autour du choix du consultant international, y compris les ministères de l'Intérieur et de la Défense, grâce à une facilitation du Projet de réformes intégrées du secteur public (PRISP). Car, ce processus de modernisation des services publics consacre la problématique des équipements informatiques à l'instar des Data center, des serveurs, etc. En effet, la formulation du programme a déjà été proposée par des experts tunisiens de



la société Arabsoft, spécialisée dans l'informatisation et le management public. La tutelle a même dépêché deux de ses cadres, entre juin et juillet derniers, à Tunis, pour suivre une formation à ce sujet. Le rapport de fin de mission des commis de l'État dressait l'état des lieux avant de lancer un plaidoyer. « Nous sollicitons la bienveillante attention de

monsieur le vice-Premier ministre pour que les recommandations formulées à l'issue de cette mission soient examinées avec un grand intérêt et mises en œuvre. Sollicitons également l'appui du PRISP dans la mise en œuvre de ces recommandations », ont-ils plaidé. L'objectif de la mission à Tunis était de permettre aux cadres

Des agents lors du contrôle physique du ministère de la Fonction publique de maîtriser les mécanismes de déploiement et de mise en œuvre du dispositif à l'étude. Le rapport des participants a pu relever de nombreuses contraintes, notamment la réglementation inadaptée de la gestion des ressources humaines de l'État ; l'absence d'équipement adéquat et les conditions inappro-

priées de travail, d'un manuel de procédures administratives et d'un répertoire des emplois et des compétences de la Fonction publique.

À cela s'ajoutent le manque de compétence des agents devant assurer la mise en œuvre du futur système ; l'absence d'un organe de gestion et de pilotage du projet ; ainsi que le manque d'adhésion des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de cette initiative.

Parmi les solutions envisagées, se trouvent l'élaboration d'un cadre juridique et d'un manuel de procédure de la Fonction publique afin de créer les conditions favorables de dématérialisation des procédures ; la formation d'un noyau des formateurs ; l'interopérabilité du système avec les applications nationales et surtout l'accélération du processus de recrutement du consultant individuel international pour appuyer la surveillance de mise en œuvre.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CERAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sastou Nguesso immeuble les manguiers (Mpa) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

INTERVIEW

Gilbert Ondongo: «*Ensemble nous allons faire vivre la nouvelle société de transport fluvial*»

La République du Congo vient de signer un mémorandum avec la Chine, pour le développement à terme d'une société mixte spécialisée dans l'entretien des voies navigables sur les axes Oubangui et Sangha. Le ministre de l'Economie et du portefeuille public, signataire dudit mémorandum avec la partie chinoise, a évoqué le sujet lors d'une interview exclusive, le 13 septembre, aux Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Monsieur le ministre, pourquoi avoir entrepris cette négociation avec la Chine alors qu'il existe déjà un service commun d'entretien des voies navigables avec la Centrafrique ?

Gilbert Ondongo (G.O.) : Merci de me donner la possibilité de parler de la société que nous entendons créer avec nos partenaires chinois. Il faut dire qu'il n'y a pas de société formellement existante, on a un service commun d'entretien des voies navigables avec la Centrafrique, constituée en forme de groupement d'intérêt économique (GIE) en 2017 pour une durée de sept ans, en attendant de mettre en place un cadre institutionnel formel.

A l'occasion de la première assemblée générale, on a décidé que le GIE dure quinze ans. Après cela, on s'est rendu compte qu'on a un groupement sans capital, créé en toute hâte sans forme juridique, à la suite de la disparition de l'ATC en 2000 et de l'Agence des transports fluviaux en Centrafrique en 2001.

L.D.B. : Comment le

Congo compte-t-il concilier les deux sociétés ?

G.O. : Dernièrement, nous avons discuté avec la ministre en charge du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, celui des Transports ainsi que celui des Finances pour voir quelles étaient les suites à réserver à cette entente entre les deux pays.

Nous avons décidé d'envisager avec nos partenaires, y compris la République démocratique du Congo (RDC) qui utilise le fleuve, de voir ce que l'on pourra faire. Peut-être irons-nous vers la création d'une société anonyme dans laquelle il y aura des participations des trois Etats associées à celles des entreprises privées.

Au lieu d'attendre, puisqu'on n'en est pas encore là, nous prenons de l'avance, nous avons besoin de transport fluvial, besoin de mettre en place cette société. Le capital n'est pas fermé. Si demain les autres pays sont intéressés à s'associer à son exploitation, naturellement nous ouvrirons le capital pour accueillir, par exemple, la République centrafricaine, la RDC ainsi que d'autres actionnaires, institutionnels ou privés, qui voudront nous re-



Le ministre de l'Economie et du portefeuille public

joindre. Ça sera une société anonyme conformément aux règles de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires.

L.D.B. : Cette nouvelle société sera-t-elle financée essentiellement par la Chine ?

G.O. : Vous savez que nous traversons une situation financière difficile. Actuellement, lorsque nous concluons des partenariats, généralement, notre apport est essentiellement en nature. Ce sont les partenaires publics ou privés qui apportent du numéraire et des moyens techniques.

Ici, nous avons des actifs en matière de transport fluvial qui sont propres au Congo, notamment des bateaux. Ce sont les actifs que nous apporterons au capital de la nouvelle société. Ensemble nous allons la faire vivre.

L.D.B. : À quand le démarrage des travaux ?

G.O. : Certes, il arrive souvent que la signature ne soit pas suivie d'effets concrets sur le terrain. Lors de nos échanges, nous avons fait comprendre à nos partenaires qu'il n'était pas question de s'arrêter à la simple signature mais qu'il y ait une suite concrète. La mission

est confiée aux ambassadeurs de Chine au Congo et celui du Congo en Chine, de suivre au plus près l'enchaînement qui permettrait la naissance effective de la société.

Il s'agit, pour notre ambassadeur en Chine, de travailler en étroite collaboration avec la société chinoise, question de s'assurer que les moyens techniques et financiers sont en train d'être réunis. De notre côté, nous allons travailler à préparer les garanties nécessaires demandées par la partie chinoise.

*Propos recueillis par
Lopelle Mboussa Gassia*

BOURSE DE L'EXCELLENCE BGFIBANK

Quinze étudiants gratifiés cette année

Les quinze étudiants, dont un Congolais, se sont distingués pour leur performance académique et leurs projets ambitieux, parmi les cent quatre dossiers enregistrés.

Grâce à la bourse d'excellence BGFIBank qui leur est octroyée, les jeunes méritants approfondiront leurs connaissances et prépareront leur avenir dans des universités et écoles de renom en France, en Tunisie, au Maroc, au Gabon, au Sénégal et au Cameroun.

Dotée d'un montant total de près de cinquante millions francs CFA, la «Bourse de l'excellence» de la Fondation BGFIBank concerne les étudiants ayant démontré des

performances académiques d'un niveau élevé et promettant un brillant avenir mais qui n'ont pas les moyens d'assumer le coût d'une formation dans un établissement d'excellence.

A cet effet, cette bourse permettra aux quinze étudiants retenus d'avoir accès au cycle master et aux grandes écoles et universités de renom, dans les disciplines suivantes : économie, finance, banque, comptabilité, gestion, management, contrôle de gestion, audit, conseil, stratégie, marketing et commerce international, à travers une prise en charge complète des frais de scolarité.

Les heureux boursiers pour l'année académique 2019-2020, originaires du Gabon (sept), de Côte d'Ivoire (quatre), du Bénin (deux), du Congo (un) et du Cameroun (un), ont tous reçu leurs attestations de bourse des mains des directeurs généraux des filiales du Groupe BGFIBank et débiteront leurs cursus d'ici peu.

Indépendante et privée, la Fondation BGFIBank inscrit, depuis 2013, son action dans la continuité de l'engagement sociétal du Groupe BGFIBank en accompagnant le groupe dans son rôle d'acteur à part entière du développement social dans l'ensemble de ses dix pays

d'implantation en Afrique (Bénin, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée équatoriale, Madagascar, République démocratique du Congo, Sao Tome & Principe et Sénégal).

Dans cette même optique, elle favorise l'accès à une éducation de qualité, la transmission des connaissances et l'égalité des chances pour tous, en développant des projets ayant un impact fort et durable sur la population bénéficiaire. La Fondation BGFIBank encourage la créativité et l'innovation, y compris l'esprit d'entreprise, à tous les niveaux.

« Ce programme de bourse répond à notre détermina-

tion de participer à la formation de futurs décideurs africains, des secteurs privés et publics, dans les domaines d'études typiques, et à l'émergence de compétences de qualité pour l'avenir du secteur financier en Afrique », estime Henri Claude Oyima, président de la Fondation BGFIBank.

Notons que depuis la création de ce programme en 2014, soixante-treize étudiants ont déjà pu bénéficier de la bourse octroyée par la Fondation BGFIBank, pour un montant total de près de cent soixante millions francs CFA.

Merveille Atipo, stagiaire

CHAMPIONNATS INTER-CAMPUS

ENS 2 et Tcheulima remportent la troisième édition

Les deux équipes ont respectivement gagné, le 14 septembre au stade Marchand de Brazzaville, le tournoi de football et de nzango.

Le championnat inter-campus vise à promouvoir le sport en milieu universitaire. Si la formation de l'École normale supérieure (ENS) 2 a remporté le tournoi de football, en battant en finale celle de Bayardelle aux tirs au but 4-3, après un match nul de zéro but partout, Tcheulima a, pour sa part, peiné avant de venir à bout du campus I «La forêt», en finale de nzango sur un score de 550 à 540 points. Lancés depuis le 29 août, ces championnats ont regroupé dix équipes, dont cinq en football et cinq en nzango, provenant toutes des campus de l'Université Marien-Ngouabi, notamment le campus I «La forêt», ENS 2,

Tcheulima, Enam et Bayardelle. Comme lors des précédentes éditions, cette troisième a été organisée par l'Association sport inter-campus (Asic), sponsorisée par la primature et le ministère de l'Enseignement supérieur. « Je crois que tout le monde est content malgré les difficultés que nous avons rencontrées. Je tiens à remercier la primature et le ministère de l'Enseignement supérieur ainsi que tous nos partenaires. L'objectif de ce championnat est d'unir nos frères et sœurs étudiants qui vivent dans tous les campus du Congo, d'échanger sur les questions universitaires, par le biais du sport », a précisé Guelvy Mboungou, président de l'Asic. La quatrième édition, a-t-il annoncé, est prévue au mois de juillet de l'année prochaine et pourrait réunir tous les campus.

Rude Ngoma, stagiaire



Le capitaine du campus ENS 2 posant avec les membres de l'Asic et le représentant de la primature

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 6^e journée, 2^e division

Bochum patine encore à domicile et reste enligné en bas de tableau. Le VfL à même frôlé le pire en étant mené 0-2 à domicile à la 79^e mn. Avec une passe décisive de Sylver Ganvoula pour Blum.

Angleterre, 7^e journée, 2^e division

Brice Samba était titulaire lors du succès de Nottingham Forest chez le leader, Swansea (1-0). Sa deuxième victoire en trois titularisations.

Victoire à l'extérieur également pour Bristol. Han-Noah Massengo, titulaire, et ses coéquipiers l'emportent 2-1 à Stoke City. La quatrième titularisation du jeune franco-congolais de 18 ans.

Angleterre, 8^e journée, 3^e division

Malgré l'ouverture du score rapide de Clark (5^e mn), Accrington chute à domicile face à Sunderland (1-3). Sans Offrande Zanzala, toujours souffrant d'un tendon.

Lourd revers à domicile pour Blackpool, ébrillé par Milton Keynes (0-3). Sans Christoffer Mafoumbi, évincé de la feuille de match au profit de Sims, formé au club, comme le stipule le règlement.

Angleterre, 8^e journée, 4^e division

Oldham Athletic est tenu en échec par Grimsby Town (2-2). Aligné en sentinelle, Christopher Missilou a ouvert le score à la 16^e mn sur corner. Sa deuxième réalisation de la saison.

Azerbaïdjan, 4^e journée, 1^{ère} division

Sans Kévin Koubemba, victime d'une fracture du tibia en juillet, Sabah est battu à domicile par Qabala (0-1) et reste lanterne rouge avec deux points.

Belgique, 7^e journée, 1^{ère} division

Sans Senna Mangué, resté sur le banc, le Standard de Liège l'emporte à Ostende (4-1), se maintenant à la tête du championnat. Sans Marvin Baudry, qui n'a pas encore réintégré le groupe, Zulte-Waregem prend un point à Eupen (1-1).

Jordi Mboula n'était pas dans le groupe du Cercle de Bruges, battu à domicile lors du derby face au FC Bruges (0-2). Les temps sont durs pour le jeune attaquant hispano-congolais. Le bon moment pour que le sélectionneur lui passe un coup de téléphone ?

Belgique, 6^e journée du tournoi d'ouverture, 2^e division

Sans Niels Bouékou, absent, l'Union-Saint-Gilloise concède le nul face à Louvain (1-1).

Le Beerschot Wilrijk bat Lommel 2-0. Dylan Saint-Louis, remplacé à la 55^e mn, et Scott Bitsindou, aligné comme médian, étaient tous deux titulaires. En revanche, toujours pas de Prince Ibara dont le CIT n'a pas été délivré par les instances algériennes en raison de son conflit avec l'USMA Alger. Déclaré en faillite mardi dernier, pour facture non payée de 25 000 euros (payée depuis), Roulers a fait appel de la décision du tribunal des entreprises de Flandres orientales. L'appel étant suspensif, la rencontre de dimanche, contre Virton, aurait dû se jouer à une date validée par le club gantois. Face à l'impossibilité de trouver un accord, Roulers a perdu sur tapis vert (0-5) et l'avenir du KSVR reste bien incertain. Arrivé le 2 septembre en provenance de Girona, Yhoan Andzouana est dans un drôle de pétrin...

Bulgarie, 9^e journée, 1^{ère} division

Bradley Mazikou était titulaire lors de la victoire du CSKA Sofia sur le terrain du Botev Plovdiv (1-0). A la 75^e mn, il surgit bien

pour couper la trajectoire et lancer le contre. Sa passe dans la profondeur trouve Sowe, auteur du seul but du match.

Remplaçant, Mavis Tchibota est entré à la 71^e mn, lors du succès de Ludogorets face à Etar (2-0).

Croatie, 8^e journée, 1^{ère} division

Remplaçant, Merveil Ndockyt est entré à la 59^e mn alors que son équipe menait 2-0. Mais Osijek



Première entrée et premier but sous le maillot du Steaua Bucarest pour Juvhel Tsoumou (DR)

concède finalement le nul 2-2 face à la lanterne rouge, Varazdin. Et manque de ravir la deuxième place au Hadjuk Split.

Ecosse, 5^e journée, 1^{ère} division

Sans Clevid Dikamona, non convoqué, Heart of Midlothian s'incline devant son public face à Motherwell (2-3). Heart est lanterne rouge avec deux points et déjà onze buts encaissés...

France, 5^e journée, 1^{ère} division

Christ-Faitout Maouassa et Eduardo Camavinga étaient titulaires lors du match nul de Rennes à Brest (0-0).

Israël, 3^e journée, 1^{ère} division

En déplacement chez l'Hapoel Tel Aviv, Romaric Etou et le Sekt-

zia Nes Tziona font match nul 1-1. Le premier point du promu cette saison.

Portugal, 4^e journée, 3^e division, groupe A

Tout juste rentré de sélection, Gaïus Makouta était titulaire vendredi soir lors du déplacement de la réserve de Braga chez celle de Guimarães mais n'a pu empêcher la défaite de son équipe.

Sepsi prend un point à Chindia (0-0). Sans Hugo Konongo absent du groupe.

Juvhel Tsoumou n'a pas raté ses débuts sous le maillot du Steaua Bucarest : lancé à la 64^e mn sur le terrain du CSU Craiova, l'international congolais a marqué l'unique but du match : à la 88^e mn, il est à l'affût pour reprendre du plat du pied un tir repoussé dans l'axe par le gardien local. Avec ce succès, le plus titré des clubs roumains se donne un peu d'air après un début de saison raté (11e sur 14 avec dix points). Et Tsoumou se met ses nouveaux supporters dans la poche.

Russie, 13^e journée, 2^e division

Le Luch Vladivostok concède le nul face au Nizhny Novgorod (0-0). Avec Erving Botaka-Yoboma titulaire dans l'axe et averti à la 86^e mn. Le Luch est 10^e à huit points du podium.

Suisse, 16^e de finale de la Coupe

Lausanne se qualifie sans trembler face à Lugano (3-0). Avec Igor Nganga titulaire dans l'axe. Pas de miracle pour Meyrin et Matt Moussilou, sortis par le FC Bâle (0-3).

Turquie, 4^e journée, 1^{ère} journée

Sur le terrain de son ancien club, Ankaragücü, Thievy Bifouma a brillé. Aligné sur son côté gauche, il est à l'origine du premier but, puisque son centre, mal repoussé bénéficie à Jahovic (26^e mn). A la 33^e, il marque son deuxième but de la saison à la conclusion d'un one-deux avec Guilherme. En seconde période, il trouve le poteau adverse. Une belle participation au large succès du Yeni Malatyaspor (4-0) qui remonte à la 7^e place du classement.

Camille Delourme

Roumanie, 9^e journée, 1^{ère} division

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

Les Mamelodi Sundowns prennent une sérieuse option

Le club sud-africain a fait un grand pas vers la qualification pour la phase de poules de la Ligue africaine des champions.

Mamelodi Sundowns a infligé aux Seychelles une sévère correction à Côte d'Or, 5-0, en match aller des seizièmes de finale. L'Espérance de Tunis, tenante du titre, a été accrochée sur le terrain de Elec sport du Tchad 1-1. Le but inscrit sur le terrain de l'adversaire donne un avantage aux Tunisiens. Le Wydad athlétique club de Casablanca s'est imposé devant Nouadhibou 2-0. Primeiro de Agosto est allé s'imposer sur le terrain de Green Eagles de Zambie sur un score de 2-1. Asante Kotoko a battu l'Etoile du Sahel 2-0. USMA d'Alger a dominé Gor Mahia du Kenya 4-1. Le Raja de Casablanca a pris le meilleur sur Al Nasr de la Libye 3-1 avant le match retour prévu à Casablanca. La JSK, l'autre club algérien, l'a emporté devant Horoya AC de la Guinée 2-0. Al Ahly d'Egypte a dominé Cano sport 2-0. Enyimba FC et Al Hilal ont fait jeu égal 0-0. ASCK de Togo a été tenue en échec par l'AS Vita club de Kinshasa sur ce score identique. Le match opposant Fosa Junior de Madagascar au Tout puissant Mazembe s'est soldé sur



un nul blanc. Les Angolais de Petro atlético ont concédé sur leurs propres installations un nul sans but face à Kampala City. La Génération football a battu le Zamalek 2-1. Young africain et Zesco united ont fait match nul 1-1. Le FC Platinum s'est contenté du minimum devant Songo 1-0. Les matches retour se joueront entre le 27 et 29 septembre. Les seize qualifiés

disputeront la phase de poules de cette compétition à laquelle l'AS Otoho du Congo a été éliminée au tour préliminaire par Mamelodi Sundowns.

Coupe de la Confédération : Pyramids FC n'a pas pu enchaîner

Vainqueurs de l'Etoile du Congo au tour précédent, les Pyramids qui

découvrent pour la première fois la compétition africaine n'ont pas pu enchaîner devant Belouizdad d'Algerie en seizièmes de finale aller de la Coupe de la Confédération. Les hommes de Sebastien Desabre ont fait jeu égal à domicile 1-1. Pelican du Gabon a pris le meilleur devant Rangers FC du Nigeria 2-1. El Masry a écrasé Malindi de la Zambie 4-1. Le Daring

club Motema Pembe a renforcé ses chances de qualification en allant battre El Watani du Soudan 2-1. Maranatha FC du Togo s'est incliné sur son terrain face à Djoliba AC sur ce score identique. Paradou AC d'Algérie a battu le Club sportif Sfaxien 3-1. Al Ittihad et Hassania Agadir ont fait jeu égal 1-1. Asante Gold s'est imposé devant Renaissance de Berkane 3-2. AS Kigali et Proline ont fait match nul 1-1. Azam a été battu sur ses propres installations par Triangle 0-1. Bolton Cyc a courbé l'échine face à Zanaco 1-2. Esae FC du Bénin a concédé un nul de 0-0 lorsqu'il recevait Salitas du Burkina Faso. Bandari du Kenya a subi la loi de Ben Guerdane de Tunisie 0-2. Les Sud-Africains de Bidvest Wits se sont inclinés en déplacement 0-1 face à Young Buffaloes d'Eswatini. TS Galaxy a, quant à lui, dominé CNAPS de Madagascar 1-0 alors que Santoba Conakry et le FC San Pedro de la Côte d'Ivoire se sont neutralisés 0-0. Les seize qualifiés disputeront le tour de cadrage face aux seize éliminés de la Ligue des champions. Les vainqueurs intégreront les poules de la Coupe de la Confédération.

James Golden Eloué

NÉCROLOGIE



Jean-Jacques Koubemba, journaliste au quotidien « Les Dépêches de Brazzaville », Jean-Bernard Ntsana, Raymond Likouya et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, grand-mère, sœur, Monique Souamounou, survenu le mardi 3 septembre 2019 au CHUB. La veillée mortuaire se tient au n°74, rue Itendi, Moukondo, quartier Cité des 17, arrêt Maison Blanche.

Stanislas Okassou et les enfants Adzoka ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Brazzaville, Ouessou et des villages de Ndongo, Issongo, Oyoue et Bokagna, dans le district de Makoua, le décès inopiné de leur frère et père, Crépin Adzoka, agent Energie électrique du Congo, survenu le 10 septembre 2019.

Le deuil se tient au domicile familial, sis 10 rue Dzitiri, à Nkombo (arrêt de bus « Bas prix », avant le CNRTV).

Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement



PROGRAMME DES OBSÈQUES DE CONSTANTINE OKO ASSANDÉ

Date: Mercredi 18 septembre
9h30 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 11h00 : recueillement au domicile familial, n°64 rue de la Victoire (derrière le marché des sinistrés, arrêt école Nkombo Matari) ;
- 14h00 : départ pour le cimetière la Grâce ;
16h30 : retour à la maison.



Mme Itoua née Charlem Léa Legnoki, journaliste au quotidien Les Dépêches de Brazzaville, Symphorien Legnoki, Raïssa Legnoki, l'adjutant Ngambomi Roland, Tsoumou Legnoki Ibanes et tous les enfants Ngambomi ont le regret d'informer les parents de Pointe-Noire, Mossaka, Loukolela, Impfondo, Bomioko et Bokombo ainsi que les amis et connaissances, le décès de leur frère, Josias Legnoki survenu, le 9 septembre 2019 au CHU de Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n°3 de la rue Souanké / Talangaï Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



AVIS DE VENTE

Domaine de 30 hectares 7 à 7 ca à 45 km, situé village Kouomi (Terre Mpiere) sur la route de Maloukou, dans la zone économique d'igné.

- Titre Foncier n° 43 584

- Prix très abordable

- Pour tous renseignements contacter les numéros suivants :

06 651 17 15 / 05 568 28 27



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

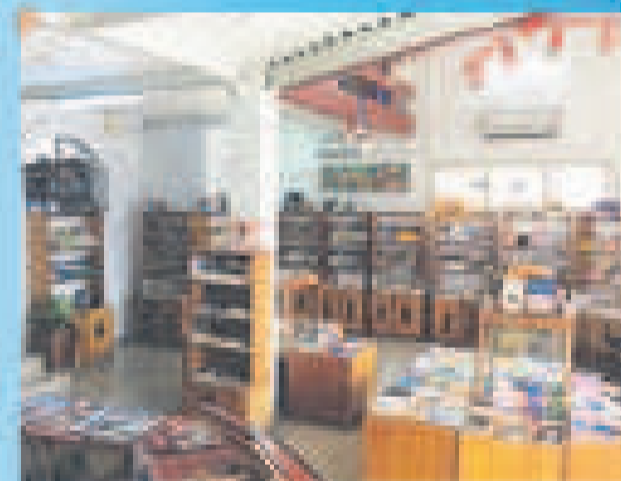
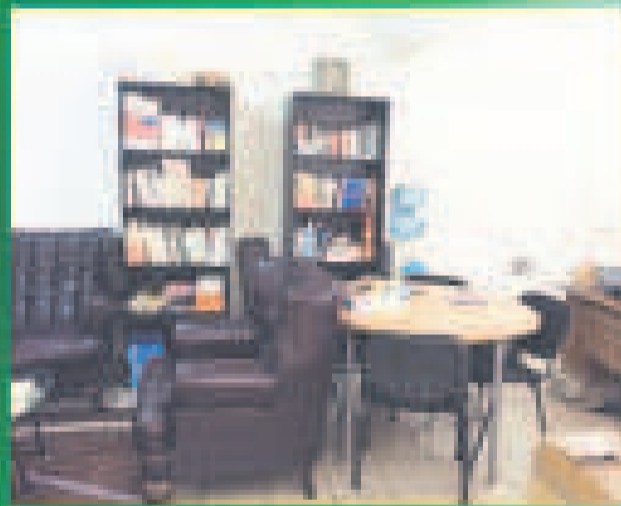
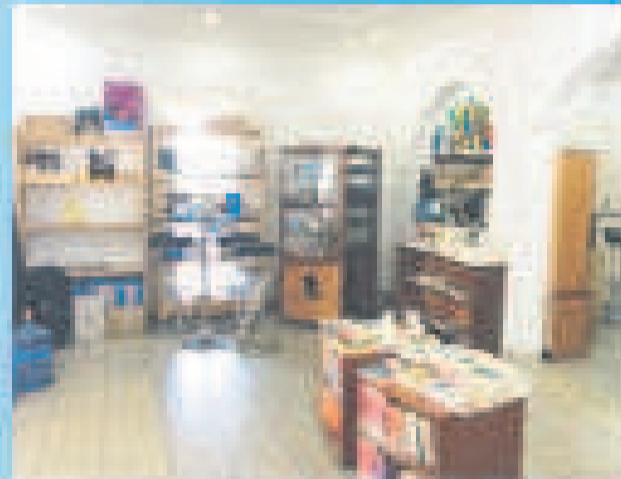
LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un Espace culturel pour vos Manifestations

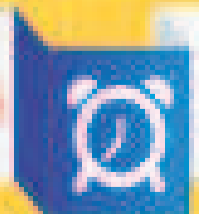
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces,
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

du lundi au vendredi 10h-19h
samedi 10h-18h



ADMINISTRATION TERRITORIALE

Le Niari mettra ses atouts en exergue pour la réussite du PND

Lors de son intronisation par le Premier ministre, le 14 septembre à Dolisie, le préfet du département du Niari, Baron Frédéric Bouzock, a indiqué que la localité jouera pleinement sa carte, grâce à ses multiples potentialités naturelles et humaines, pour le succès du Plan national de développement (PND 2018-2022).

Le nouveau préfet du Niari, Baron Frédéric Bouzock, est conscient des défis qui l'attendent. Il commencera son action en mettant tout en œuvre pour que le département participe activement au développement du pays. « *Le Niari a un sous-sol riche en minerais. Son sol est fertile en ce qui concerne l'agriculture, les ressources humaines aussi sont de qualité. Ces atouts lui permettront de contribuer à l'essor économique du pays* », a-t-il fait savoir en soulignant en guise de prémices le tissu industriel qui y prend forme avec, entre autres, l'exploitation du fer de Mayoko, la cimenterie Forspak.

Par ailleurs, Baron Frédéric Bouzock a évoqué l'embryon des activités agro-pastorales avec des entreprises comme Agri-ressources qui cultive le riz. Selon le préfet, l'exploitation forestière demeure le point fort du département du Niari. Tous ces atouts contribuent à la création d'emplois pour les jeunes provenant de diverses localités du département.

Le Premier ministre, Clément Mouamba, lors de l'intronisation, a évoqué d'autres tâches auxquelles le préfet doit s'atteler. Il a mis un accent particulier sur la paix et la sécurité, gage de développement tant

souhaité. « *Nos agglomérations connaissent une recrudescence de la violence et des actes d'incivisme qui troublent l'ordre public. Il faut tout mettre en œuvre pour éradiquer ce phénomène sans délai* », a ordonné le chef du gouvernement. Il s'agira aussi pour le préfet de veiller à la sécurité aux frontières, de suivre chaque année le recensement administratif, de faire valoir l'hospitalité légendaire du pays aux étrangers ayant choisi de vivre dans le département du Niari.

De plus, le chef du gouvernement est revenu sur l'obligation de résidence à l'ensemble des préfets, aux officiers d'état civil et aux agents des autres ministères comme ceux de la Justice et de la Santé. « *Vous êtes préfet du Niari et non de Brazzaville ou de Pointe-Noire* », a martelé le Premier ministre. Une manière d'attirer l'attention des autorités et autres cadres affectés dans les localités de l'intérieur du pays qui passent la plupart de leur temps dans les grandes villes, notamment les localités évoquées.

Qui est Baron Frédéric Bouzock ?

Diplômé en sociologie politique, le nouveau préfet du Niari, nommé le 6 juin dernier



Baron Frédéric Bouzock en compagnie du Premier ministre, lors de son intronisation

et intronisé le 14 septembre, est au service de la République depuis des années. En 1985, il a été engagé dans l'Armée populaire nationale avant d'obtenir par la suite une bourse d'études de police en Allemagne. De retour au pays, Baron Frédéric Bouzock a passé un stage d'harmonisation de connaissances à l'académie militaire Marien-Ngouabi, de 1989 à 1990. En janvier 2008, il est élevé au rang de colonel suivant la stratification réglementée en grade.

Ainsi, il a gravi plusieurs échelons dans la police. Le colonel Baron Frédéric Bouzock a été chef de service de la sécuri-

té publique, commandant du corps urbain de Brazzaville à la direction départementale de la police. Il fut également chef de service de la sécurité aux frontières au sein de la même direction. De 2018 à 2019, il a assumé les fonctions de directeur départemental de la police dans la Cuvette avant d'être promu préfet du département du Niari. Il faut souligner que ses multiples fonctions au sein de la police ne sont pas ici exhaustives.

Distinctions

Pour les services rendus à la nation, le nouveau préfet du Niari a reçu des décorations

honorifiques. Baron Frédéric Bouzock est médaillé d'argent de la police congolaise, chevalier dans l'ordre du dévouement congolais et officier dans l'ordre du Mérite congolais. Lors de son intronisation, il a promis d'être toujours disponible au service de l'intérêt général tout en précisant que seul, il ne pourra pas relever les défis qui attendent le département du Niari dans le processus du développement du pays. Le préfet compte donc sur les efforts de toutes les filles et fils dudit département pour dynamiser son développement et apporter sa pierre à l'édification du pays.

Rominique Makaya

AÏKI-VACANCES

L'édition 2019 s'achève sur une bonne note

Le dix-neuvième stage de formation dédié aux enfants qui apprennent l'aïkido a été bouclé, le 14 septembre à Brazzaville, par le président de Fédération congolaise de cet art martial, Me Henri Djombo.

Durant un mois, plusieurs élèves issus des différents quartiers de la ville ont profité de la période des vacances pour découvrir et approfondir leurs connaissances en aïkido, au dojo Le Vert, dans le cadre d'aïki-vacances.

Au terme de leur formation, ils se disent heureux d'avoir appris les techniques de défense et des chutes.

« *La formation était très bonne. J'invite les enfants à venir apprendre l'aïkido, parce que c'est bon art martial. Ma vision consiste à devenir maître et porter la ceinture noire. Je n'apprends pas l'aïkido pour taper les autres mais plutôt pour me défendre contre les*

agresseurs », a signifié Oman Loubou, l'un des apprenants.

A en croire Me Henri Djombo, l'édition 2019 du stage de formation et d'initiation est terminée mais le dojo Le Vert reste ouvert à tous les enfants qui veulent continuer leur formation. « *Quand on aime la chose, on sent son intérêt et on ne la quitte pas* », a-t-il déclaré.

Comme à l'ouverture, le président de la Fédération congolaise d'aïkido a animé une séance d'entraînement sur l'importance de cet art, la démonstration des katas et les techniques pour se débarrasser aisément de l'adversaire sans pourtant lui faire mal.

« *Nos enfants ont bien appris les techniques de cet art martial dit de self-défense. La plupart d'entre eux sont des novices, mais je crois que la moisson de cette dix-neuvième édition d'aïki-vacances est bonne, parce que nous constatons*



Me Henri Djombo en pleine démonstration

que les gosses sont motivés, disciplinés, rigoureux, ordonnés, confiants et plus sereins qu'à leur arrivée », s'est réjoui Me Henri Djombo. Notons que l'aïkido est un art

martial d'origine japonaise, pratiqué dans le monde entier. Cette discipline n'a pas de compétition, son apprentissage se fonde sur les techniques de défense contre un

ou plusieurs adversaires à main nue ou avec une arme (blanche normalement). Cette édition a réuni plus de soixante-dix enfants.

Rude Ngoma (stagiaire)